



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Le ministre annonce le report de la réforme du lycée. Plus rien ne s'oppose au retrait de ses décrets dans le 1^{er} degré !

Le ministre Darcos annonce qu'il reporte la réforme du lycée pour « ne pas mettre le feu aux poudres ». Il reporte tout d'un an !

C'est un recul important du Ministre. C'est le résultat de la mobilisation des professeurs avec leurs organisations syndicales, des lycéens et de leurs parents.

La FNEC FP FO se félicite d'avoir alerté le Ministre ce jeudi 11 décembre sur la situation explosive dont il aurait pris la responsabilité en maintenant sa réforme.

**Ce qui est possible dans le 2nd degré doit l'être dans le 1^{er} degré
Le Ministre le sait :
la mobilisation ne faiblit pas dans les écoles, dans les départements.**

Depuis des semaines, depuis la grève et les manifestations du 20 novembre, pas un jour ne se passe sans qu'une manifestation, un rassemblement ait lieu pour le retrait des décrets et mesures Darcos : 2000 enseignants-parents à Créteil(94) le 5 décembre à l'appel du SNUDI FO, SNUipp FSU, SE UNSA et FCPE ; le 9 décembre, 300 enseignants avec le SNUDI FO et le SNUipp FSU se sont rendus à l'IA d'Angers ; le 10 décembre à Arras à l'appel du SNUDI FO et SNUipp ; ...

Le Ministre doit l'entendre !

Les protocoles ont fait long feu

Le Ministre doit abandonner les protocoles de discussion et autres relevés de conclusion qu'il utilise comme faire valoir. Il doit satisfaire l'exigence des enseignants du 1^{er} degré :

- retrait des décrets Darcos
- abandon de la proposition de loi sur les EPEP
- abandon définitif du projet de jardin d'éveil dans les maternelles,
- retrait de la loi sur le SMA, ...

Le Bureau National du SNUDI-FO, réuni les 11 et 12 décembre, s'adresse à G Moindrot secrétaire général du SNUipp FSU, à L. Bérille secrétaire général du SE-UNSA et à Th. Cadart secrétaire général du SGEN-CFDT pour qu'une intersyndicale de tous les syndicats du 1^{er} degré se réunisse :

- pour le retrait des décrets Darcos.
- pour le maintien des 5 500 postes et des 3 000 postes de RASED directement concurrencés et menacés par les 60 heures d'aide personnalisée instaurées par les décrets Darcos.

Montreuil le 15 décembre 2008